



## **COMITE D'ETABLISSEMENT DU 4 DECEMBRE 2023 LA DIRECTION RESTE INFLEXIBLE ET VEUT MAINTENIR SON PLAN D'EFFICIENCE**

Malgré les argumentations et le vote unanime des élus CSE le 4 décembre **contre** le projet d'économies drastiques, malgré l'opposition des personnels, la direction a décidé de passer en force, de façon brutale et antidémocratique.

Suite au vote défavorable contre:

- Toute diminution ou suppression de postes.
- La modification des horaires des ASH du pôle médecine.
- La réorganisation du bloc sur 3 salles.
- L'actualisation des fiches de tâches IDE/AS/ASH.
- La suppression des acquis sociaux.

La direction convoque un nouveau CSE le 12 décembre à 14h00.

### **Deuxième CSE que dit la réglementation?**

".....Lorsqu'un projet recueille un vote défavorable unanime, le projet doit faire l'objet d'un réexamen....Le comité siège alors valablement quel que soit le nombre de représentant du personnel présent. Il ne peut être appelé à délibérer une nouvelle fois".

## **Utilisation d'un «49.3 » local!! circulez il n'y a rien à dire!**

STOP à la dégradation des conditions de travail au plan de suppression, de postes et de droit !

Non à des coupes budgétaires sur la santé dans un département où l'on manque déjà de tout.  
**Oui à la réponse aux besoins des populations en matière d'accès aux soins et à un management bienveillant envers les personnels hospitaliers !**

**TOUS CONCERNES TOUS IMPACTES**

**RASSEMBLEMENT le 12/12/23 A PARTIR DE 13H45 DEVANT LA SALLE DES INSTANCES RDC**